

# Patrimoine et placements

## Les nouvelles règles du jeu

SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2023 - N°5

L 12344 - 5 H - F. 8,90 € - RD



CHALLENGES - SPÉCIAL PATRIMOINE ET PLACEMENTS

INVESTISSEMENT  
IMMOBILIER

CRYPTO-  
MONNAIES

Les meilleurs  
**experts**  
**2023**

EPARGNE  
SALARIALE

GESTION  
THÉMATIQUE



**Pierre Sabatier**  
Aurep, Prime View  
*Les banques centrales  
attendues au tournant*

**Corinne Calendini**  
Axa WM  
*Relever le défi  
de l'innovation*

**Thierry Breton**  
Commissaire européen  
*Investir dans la  
souveraineté européenne*

**Patrick Artus**  
Natixis  
*L'inflation au cœur  
des préoccupations*

**Marc Lefèvre**  
Scope, F2IC  
*Développer  
la pédagogie financière*

# INVESTIR DANS L'ART

## Plus qu'un placement plaisir

Les actifs alternatifs ont le vent en poupe dans la gestion de patrimoine, et l'art est devenu un vecteur d'investissement privilégié. Trois experts en la matière, Patrick Ganansia, Aymeric Richard et Olivier Bourdelas, nous éclairent sur ce sujet.

**Bertrand Dubourg**

« **L'**art est une classe d'actifs atypique qui offre, avant tout, un plaisir à ses détenteurs », estime Patrick Ganansia, président de Maison Herez. Nul doute que le plaisir d'acquérir une œuvre d'art est difficilement comparable à celui de se positionner sur une action ou sur une obligation indexée sur l'inflation. Toutefois, c'est un domaine qui reste risqué voire volatil, notamment pour les petits budgets. En revanche, pour des investisseurs plus fortunés, l'art peut devenir une classe d'actifs concrète, pourvu qu'il s'agisse d'artistes réputés.

Se faire accompagner dans l'art est aujourd'hui quasi obligatoire. Pour Olivier Bourdelas, président d'Inocap Gestion, « ce parcours initiatique ne se fait pas seul. Et il ne faut pas investir plus de 5 à 10% de son patrimoine. Les meilleurs interlocuteurs dans ce domaine sont les art dealers, les galeristes reconnus ou des gérants. Quoi qu'il en soit, la règle d'or est d'acheter quelque chose que l'on aime et qui procure une émotion ».

### Une ruée vers l'art amplifiée par la crise du Covid

Les experts s'accordent à dire qu'ils ont constaté une augmentation de l'intérêt pour le secteur de l'art en tant qu'investissement ces dernières années, en particulier parmi les plus fortunés. Aymeric Richard, dirigeant-fondateur de Chartrons Patrimoine, attribue cette tendance à la crise du

Covid-19, qui a amplifié le phénomène.

En effet, les épisodes de confinement avec leurs restrictions de déplacement puis la période post-pandémie ont créé un appel d'air avec un besoin d'évasion et de connexion humaine. Que ce soit à travers la peinture, la musique ou la littérature, l'art a aidé à maintenir le moral des gens pendant une période de grande incertitude.

Signe des temps, l'Université Paris-Dauphine, qui a signé un partenariat avec la maison de vente Christie's, a créé un executive master en gestion de patrimoine artistique privé. « Cela illustre à dessein qu'il devient un levier de diversification de plus en plus accessible pour les conseillers en gestion de patrimoine », juge Patrick Ganansia.

« Les fonds d'investissement ne sont pas en reste », remarque Olivier Bourdelas. Colony Capital est d'ailleurs entré au capital d'Emmanuel Perrotin, l'un des plus grands galeristes français. L'art est réso-

lument en voie d'émancipation. « D'ailleurs les galeries à Paris ont décuplé ! »

Olivier Bourdelas remarque que l'offre sur le marché de l'art n'a jamais été aussi abondante au vu des galeristes qui s'installent de manière pérenne, comme Emmanuel Perrotin, Almine Rech, Kamel Mennour, Daniel Templon, Ceysson et Bénétière ou encore Marian Goodman.

### L'investissement dans l'art : vecteur d'impact social

Aymeric Richard note encore que la plupart des clients qui investissent dans l'art cherchent avant tout à diversifier leur patrimoine et à investir dans quelque chose de tangible. Cela leur permet de donner un sens à leur investissement. Il précise que les clients naturels de ce marché doivent avoir rempli les couches primaires et secondaires de la gestion patrimoniale. Le dirigeant de Chartrons Patrimoine explique que son rôle est surtout de préparer le terrain pour que l'investissement dans l'art ait aussi du sens dans la stratégie patrimoniale globale de ses clients. Pour cela il se fait accompagner ensuite par des experts dédiés. Pour Olivier Bourdelas, le marché de l'art a un potentiel d'évolution énorme.

Par ailleurs, ce dernier procure également un statut social. Les personnes qui s'intéressent à ce marché sont aussi en recherche de reconnaissance et veulent vivre avec leurs investissements.

## CONSEILS D'EXPERTS

« **N**ous l'avons abordé en supra » : pour les néophytes, Olivier Bourdelas et Aymeric Richard recommandent fortement de se faire accompagner,

que ce soit pour un petit ou pour un grand budget. Patrick Ganansia rappelle aussi que « le marché de l'art comporte de nombreux frais annexes : taxes d'import, frais de

transport, frais de transaction, frais d'enchères, assurances... Il faut donc maîtriser ces aspects avant d'investir, et cela avec l'aide d'un professionnel ».

## AVANT D'INVESTIR

### Trois éléments à prendre en compte



#### Des perspectives d'avenir portées par la quête de sens

Selon Aymeric Richard, les deux grandes tendances notables actuelles sont, d'une part, une plus grande démocratisation de cette classe d'actifs et, d'autre part, un intérêt accru des jeunes générations pour des placements qui donnent du sens. Et quoi de mieux que l'art pour assouvir cette quête de prime abord immatérielle ?

Au vu de ces tendances et des perspectives prometteuses, il ne fait aucun doute que l'art continuera de jouer un rôle de premier plan dans la gestion de patrimoine dans les années à venir. Et, comme le dit Olivier Bourdelas, « *l'art est avant tout une émotion que l'on consomme en permanence. C'est par conséquent une classe d'actifs sans égale et une exaltation permanente !* »

#### AVANTAGES FISCAUX

**C**ontrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'existe pas d'avantages fiscaux spécifiques pour les particuliers qui investissent dans l'art, d'après Patrick Ganansia. Cependant, pour

les professionnels, un dispositif fiscal particulièrement avantageux, le 238 bis AB, a été préservé de justesse et reconduit en 2022. Concrètement, si l'on expose sur les murs de la

société les œuvres d'art, on peut déduire le prix d'acquisition de 20% sur cinq ans. Ce qui en fait une belle opportunité pour les entreprises, tout en favorisant la création artistique française.

#### GESTION DES RISQUES

**S**elon Olivier Bourdelas, les conseillers en gestion de patrimoine doivent adopter une approche prudente quant aux risques associés à l'investissement dans l'art.

Il recommande à ses clients d'acquérir des œuvres d'artistes déjà reconnus et de profiter des creux de marché pour faire des acquisitions. Et de citer des artistes particulièrement en vogue sur le marché que sont Claire Tabouret,

Bertrand Lavier ou Robert Rauschenberg. Toutefois, rien ne dit que la cote de ces artistes ne s'infléchisse pas dans les années à venir. « *Le marché de l'art connaissant lui aussi de temps à autre des corrections* », reconnaît-il.

#### RÔLE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

**Q**uant à l'utilisation des nouvelles technologies, comme la blockchain ou l'intelligence artificielle, pour évaluer et certifier

les œuvres d'art, Patrick Ganansia estime que ce secteur est encore en train de chercher son chemin. « *Sur la partie NFT, cette petite classe d'actifs essuie*

*les plâtres en ce moment, mais elle devrait trouver son chemin dans les années à venir. Mieux vaut commencer par des œuvres plus classiques.* »

